



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction définitive

Val-de-Travers – Couvet – BF 4247 – Le Mont de Couvet 204

Description de l'ouvrage : Rénovation du logement

Affectation parcelle : Zone agricole

Requérant(s) : Blanchet Virginie, Crêt-de-la-Mosse 205, 2108 Couvet

Auteur des plans : Renzo Lydia, Rue du Château 4, 2034 Peseux

SATAC : 117923

Décision spéciale : Art. 24c LAT

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **29 juillet 2024**.

Val-de-Travers, le 28 juin 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

